

CONSEIL MUNICIPAL DE SALIVES

Séance du 30 novembre 2020

* * * * *

Le lundi 30 novembre 2020 à 20h00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Charles SCHNEIDER, Maire.

Étaient présents :

M. Christophe BERG
M. Gilles GENOUD
M. Jacques MILLIERE
M. Éric RUESH

Mme Hélène BOYON
M. Silvère GOLMARD
Mme Anne-Fatou NDIAYE
M. Charles SCHNEIDER

Mme Charlotte DEHER
M. Roland METZGER
M. Norbert RAMAGET

Compte-rendu du précédent conseil municipal

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la séance du 12 octobre 2020.

Election du délégué au CNAS

Le comité national d'action sociale (CNAS) est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales, jouant le même rôle qu'un comité d'entreprise. Il convient de désigner deux délégués : un délégué élu et un délégué agent :

- M. BERG Christophe est désigné en tant que délégué élu
- Mme FIALKOVOSKA Cécilia est désignée en tant que délégué agent

Point sur le projet de chaufferie bois

L'avant-projet détaillé est rédigé et a été transmis pour information à tous les conseillers municipaux.

Les subventions demandées (FEDER, région) permettraient, pour un investissement de 800000 €, de réduire la part de la commune à 227000 €. Cet investissement serait rentabilisé en 6 ans.

Des renseignements vont être pris auprès des communautés de communes de Saint Seine l'Abbaye et de Laignes pour étudier dans quelles conditions des logements privés pourraient être raccordés au réseau de chauffage.

Point sur la rénovation du Sully

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- approuve le projet de réhabilitation du bâtiment "LE SULLY" pour un montant de 452 794.70€ HT,
- sollicite le concours du Conseil Départemental dans le cadre de l'appel à projets patrimoine communal, l'aide de l'Etat au titre de la DETR et de la DSIL, l'aide du Conseil Régional et l'aide du Pays Seine et Tille pour le programme LEADER.

Décorations et festivités de Noël

L'installation des décorations de Noël se déroulera le samedi 5 décembre à partir de 9 heures.

Des cadeaux de Noël sont prévus pour tous les enfants de moins de 15 ans de Salives.

Compte tenu de la situation sanitaire, le Père Noël procédera à la distribution de ces cadeaux en se rendant dans les foyers concernés le vendredi 18 décembre à partir de 18 heures.

Loyers du restaurant

En raison de la crise sanitaire, entraînant la fermeture administrative du restaurant, le conseil municipal décide (10 voix pour, 1 abstention) de ne pas demander le paiement du loyer de novembre 2020 à janvier 2021.

Terrains à vendre au lotissement

Monsieur HERBELOT Jacques a pris une option sur un terrain, nous l'informons qu'une charge supplémentaire sera envisageable sur l'étude géologique de ce terrain.

Concernant le raccordement en eau des terrains déjà vendus, le Maire à informé lors de l'instruction du permis de construire, (Fiche avis du Maire) que le raccordement était à la charge du demandeur. (Document disponible en mairie).

Cloches de l'Eglise de Salives

Un problème d'usure entraîne des vibrations pouvant fragiliser la structure du clocher. En conséquence, les heures et demi-heures ne sont plus sonnées.

Une délibération est prise à l'unanimité pour engager des travaux de rénovation.

Comptage de la circulation dans le village

Le conseil municipal vote la réalisation de comptages de circulation dans le village sur une semaine (dates non connues) pour un montant de 738,76 €.

Il renouvelle l'adhésion à la mission « conseil et assistance aux collectivités » (MiCA) du conseil départemental.

Situation Véolia

La commission de service publique, créée lors de la précédente séance de conseil municipal, se réunira le samedi 5 décembre à 11 heures, afin d'étudier la situation avec l'opérateur Véolia et notamment les clauses du futur contrat.

Projet éolien

Le projet général, présenté par la société EDPR lors de la précédente séance de conseil municipal, est rejeté à l'unanimité.

Cités de caractère

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation de la commune pour l'association « Cités de caractère » : Daniel BOYON en tant que délégué et Jean-Paul KIEFFER en tant que correspondant.

SICECO

Le conseil municipal valide à l'unanimité la désignation des représentants de la commune au SICECO (syndicat intercommunal d'énergie de Côte d'Or) : Roland METZGER comme titulaire et Norbert RAMAGET comme suppléant.

Points divers

Des travaux sont à effectuer à l'Ecole, notamment au niveau du portail (ouverture, fermeture et verrouillage plus aisés) ainsi que l'élagage des arbres qui sera effectué pendant les vacances scolaires.

Des travaux de **rafraîchissement du monument aux Morts** sont envisagés, notamment la peinture de la barrière.

Un point de situation est effectué sur les **souhais de l'ONF sur les affouages**.

Le conseil municipal donne son accord pour qu'une **épicerie mobile s'installe une fois par semaine** dans le village.

La séance est levée à 22h20.